



Compte-rendu de la réunion du conseil d'administration de la L.F.H. du 19.02.2019 à Jambes

Présents : J.L. Dessart, P. Garcia, J.F. Hannosset, A. Lechien, S. Moonen, P. Hourez, I. Paquet, T. Pierloot, A. Praillet, D. Timmermans,

Excusés : B. Brasseur, K.D Convents, M.C. Wauthy

Absent : M. Dony

1. Le mot du Président

Je souhaite débiter mon intervention par l'annonce du décès de Lido Agnelli, lequel a remporté 10 titres de champion de Belgique avec le ROC Flémalle. C'est assurément une figure de l'histoire du handball qui nous a quittés.

Je tiens également à féliciter les joueurs, staff technique et membres du comité du HC Visé BM pour la qualification du club pour les ¼ finale de la Challenge Cup EHF.

Tenant compte du début de la formation des moniteurs « animateurs » ce 10 février 2019, je voudrais mettre en avant toutes celles et ceux qui consacrent de leur temps pour s'occuper de nos « têtes blondes », à savoir nos (très) jeunes pratiquants.

Ces entraîneurs sont d'une importance capitale pour notre ligue car ce sont eux qui doivent fidéliser les jeunes qui découvrent notre sport et les guider dans la filière de l'apprentissage qui permettra, je l'espère, de « façonner » les Qerimi, Bolaers, Kedziora ou encore Lettens de demain. Pour y arriver, ils doivent non seulement leur procurer du plaisir mais également les aider à développer leurs capacités physiques et techniques, sans oublier l'apprentissage de la vie de groupe.

C'est pour cela qu'il est essentiel que notre direction technique leur dispense des séances de formation de qualité qui doivent encore répondre au cahier des charges de l'Adeps. Pour avoir participé à une partie de la première séance, je suis rassuré ; Ces « jeunes entraîneurs » sont bien encadrés et soutenus dans leur démarche.

Maintenant, il reste à tout un chacun à prendre conscience de l'intérêt que nous, dirigeants ou parents, avons à respecter, encourager et soutenir nos entraîneurs de jeunes dans l'accomplissement de leur mission.

La parole est donnée à A. Lechien, à sa demande, qui déclare que pour des raisons personnelles, qui ne lui permettent plus de s'investir, il démissionne de son poste d'administrateur avec effet immédiat.

Il ajoute qu'il a apprécié les deux années passées au sein du conseil d'administration de la L.F.H. et qu'il y a fait de belles découvertes ; notamment le Secrétaire Général et le Président dont beaucoup devraient s'inspirer pour tout le travail effectué en coulisse, dans l'ombre.

J.L. Dessart remercie A. Lechien pour son engagement pendant les deux dernières années et lui souhaite le meilleur dans ses projets futurs.

A. Lechien quitte la séance.

2. Approbation du P.V. de la réunion du 15.01.2019

Aucune opposition n'ayant été transmise dans les 8 jours qui ont suivi l'envoi du P.V. du 20.11.2018 aux administrateurs, celui-ci est approuvé.

3. Trésorerie

La situation financière finale au 31.12.2018 a été transmise ce 07.01.2019.

Les vérificateurs aux comptes se sont présentés ce 07.02.2019 à la LFH et ils n'ont fait aucune remarque.

H. Delmelle s'est rendu ce 13.02.2019 chez le comptable, lequel a transmis son rapport de mission, reçu ce 19.02.2019.

On peut constater que l'année 2018 nous a permis de réaliser un bénéfice de 28.048,72 €, ce qui constituait notre objectif vu que cette année 2019 pourrait se révéler plus difficile.

La situation au 31.01.2019 n'a pas été transmise car cela avait peu de sens après un mois d'exercice.

En ce qui concerne la mise en conformité des comptes des comités provinciaux, seule la situation du Brabant est toujours en suspens. Cela devient urgent. Un rappel a été adressé au trésorier.

Le Secrétaire Général participera ce lundi 25.02.19 à une réunion avec les membres du cabinet du Ministre-Président Borsus afin de finaliser l'obtention d'une subvention.

4. Secrétariat

*** Dossier APE**

Nous restons dans l'expectative.

*** Nombre d'affiliés**

A la date du 19.02.2019, la L.F.H. comptait 4028 membres.

Bravo à l'ensemble des clubs qui travaillent inlassablement pour recruter de nouveaux éléments.

*** Feuille de match électronique**

Le 21.01, en présence d'Anne Louis (VHV), un représentant de la société be+SPORTS a fait une démonstration concernant le logiciel proposé aux fédérations sportives. La feuille de match électronique n'y était pas spécialement détaillée. D'autres alternatives sont recherchées.

*** Ethique**

En tant que référent « éthique » de la L.F.H., P. Garcia a participé le 04.02.19 à une réunion organisée par l'ADEPS à l'attention de toutes les fédérations. Des thèmes tels que la violence sur et aux abords des terrains de sport, le harcèlement virtuel, le harcèlement sexuel, la prévention de la maltraitance ainsi que les jeunes et la radicalisation y ont été abordés.

A l'initiative de l'asbl Panathlon, des représentants des fédérations de sports collectifs (ballon) se sont réunis le 06.02.19. La L.F.H. y était représentée par T. Marique. Seule la fédération de football manquait à l'appel.

Il y a été décidé de travailler en commun pour appréhender une grande campagne de promotion du Fair-Play

*** AG 2019**

L'assemblée générale ordinaire de l'a.s.b.l. Ligue Francophone de Handball est programmée au vendredi 22.03.2019 à partir de 20h00 au siège de la L.F.H. à Ans. T. Pennelle y fera une brève présentation du centre de formation.

Sont sortants rééligibles : J.F. Hannosset (Brabant), P. Hourez (Hainaut) et M. Dony (Liège).

Suite à la démission d'A. Lechien, un deuxième mandat (2 ans) sera à pourvoir pour la province du Hainaut.

L'information sera diffusée via le site et les réseaux sociaux.

P. Garcia rappelle l'article 25 des statuts qui précise que toute nouvelle candidature, ou tout renouvellement de candidature, au C.A. de la L.F.H. doit parvenir au S.G. au moins 3 semaines avant l'A.G., avec copie au Comité Provincial d'origine des candidats.

Une demande de modification de l'article 13 des statuts sera proposée au vote afin que le C.A. se réunisse toutes les 6 semaines plutôt que tous les mois.

5. Affaires techniques

*** Centre de formation**

Plusieurs malades et blessés en ce début du mois de février. Les étudiants en difficulté scolaire ont vu leurs horaires adaptés.

Le jeune ayant rencontré des soucis a finalement quitté le centre.

Le déménagement des logements lié aux travaux est reporté de plusieurs mois.

Les détections pour l'année scolaires 2019/2020 sont programmées les 16 et 17.03.2019. Il y a 7 inscrits à ce jour. Mis à part un jeune d'Eynatten, aucun jeune de la province de Liège (2 de Braine-Ottignies, 2 du WASH, 1 d'Assesse, 1 de Tournai). Cela interpelle.

6. URBH

*** Réunion CEP du 17.01.2019**

Les responsables MARCOM et CT, ainsi que le trésorier URBH, ont été invités à la réunion. Alex De Brauwer est le nouveau trésorier URBH.

Les finances de l'URBH sont actuellement en grande difficulté. Afin de remédier à la situation, deux personnes devraient être engagées jusque fin juin afin de trouver de nouveaux partenaires.

Au nom de la LFH, et en son nom propre, J.L Dessart a fait part de son opposition à tout nouvel engagement financier au niveau de l'URBH au vu de la situation financière de celle-ci.

Il est évident et rappelé, si besoin en est, que la rencontre Belgique - Suisse du 10 avril constitue un moment clé tant au niveau sportif qu'au niveau financier.

Concernant le passage des arbitres au statut de « travailleurs temps libre » et le paiement des intéressés via les ligues, la V.H.V. voudrait lancer ce système en avril alors que la L.F.H. souhaite débiter en septembre étant entendu que les commissions d'arbitrage, les arbitres et les clubs doivent encore être informés de la chose et que la situation de certains arbitres doit être solutionnée. Quid également au niveau de la BENE-League ? Une réunion de travail est programmée ce 23.02.2019 à la LFH avec H. Delmelle et A. De Brauwer, trésorier de la VHV.

P. Garcia a proposé de revenir à l'ancienne formule de la coupe de Belgique suite aux échos ou courriers négatifs qui sont parvenus au secrétariat. La grille de championnat 2019-2020 sera élaborée dans les meilleurs délais et transmise aux administrateurs du CEP.

S'agissant du projet de licence pour les clubs de BENELeague et de nationales messieurs, un tableau récapitulatif est distribué en séance.

Lorsqu'une décision définitive sera prise, il s'agira encore d'adapter les règlements.

S. Moonen se prononce pour la mise en place d'une licence « light » pouvant par la suite être aménagée.

7. Suivi des dossiers

*** Trophée du meilleur club formateur**

Le projet sera présenté aux clubs lors de la prochaine A.G. afin de pouvoir atteindre un maximum de personnes.

*** Gala meilleur joueur et meilleure joueuse**

Le Président attire l'attention de tous les clubs LFH qu'une élection du meilleur joueur et de la meilleure joueuse sera réalisé par Eric Dupain. Il va s'adresser à tous les clubs de nationales et de D1 LFH pour obtenir les adresses mail des membres des clubs afin de leur proposer de voter. Réservons-lui un bon accueil (meilleur que l'année passée). Selon les personnes présentes, aucune démarche n'a été à ce jour entreprise par E. Dupain.

8. Arbitrage

*** Groupe de travail**

Les deux cellules mises en place se réuniront ce 20.02.2019 afin d'avancer dans le projet. L'objectif est de mettre sur pied une formation « new-look » avant le début de la saison prochaine.

*** Réunion de la CPA ce 18.02.2019**

Tout comme le président national, J.L Dessart a participé à cette réunion qui a abordé la problématique de la fonction de chef arbitre URBH et au cours de laquelle les rôles des uns et des autres ont été clarifiés.

*** Mail du HC Eynatten/Raeren**

Ce courrier est relatif au montant de l'amende qui leur a été infligée par rapport au fait qu'ils ne disposent pas d'un nombre d'arbitres suffisants.

Par rapport à ce mail, le C.A. souhaiterait savoir si les affiliés du HC Eynatten/Raeren sont autorisés à suivre des formations d'arbitres dispensées par la fédération allemande et qui arbitre les rencontres disputées à domicile dans le cadre du championnat allemand auquel participent plusieurs équipes du HC Eynatten/Raeren.

10. Divers

* Le problème de la programmation du F4 BENELeague en même temps que les ¼ finale de Challenge Cup, pour lesquels le HC Visé BM s'est qualifié, est évoqué.

Le C.A. déplore cette situation et exprime son total soutien au HC Visé BM.

Prochaine réunion les mardis 19.03, 23.04 (salle indisponible le 16.04), 21.05 et 18.06.19